



Commission
Inclusion Sociale,
Démocratie Participative
et Droits Humains

**COMMISSION INCLUSION SOCIALE,
DEMOCRATIE PARTICIPATIVE ET DROITS HUMAINS**

1^{ÈRE} RÉUNION SEMESTRIELLE

AUBAGNE, 12 MARS 2012

COMPTE-RENDU



United Cities and Local Governments
Cités et Gouvernements Locaux Unis
Ciudades y Gobiernos Locales Unidos



DOCUMENTATION

1. Compte-rendu	3
2. Liste des participant-e-s	13
3. Annexe 1. Ordre du jour de la réunion	14
4. Annexe 2. Plan Stratégique de la Commission 2011 – 2013	15
5. Annexe 3. Plan d’Action de la Commission 2012	19
6. Annexe 4. Plan Stratégique 2012 - 2113 du Groupe de Travail sur le Développement Économique Locale	22
7. Annexe 5. Déclaration finale du Séminaire international <i>Eau, bien commun de l’Humanité</i>	27
8. Annexe 6. Liste des membres de la Commission	29



1. COMPTE-RENDU

La 1^{ère} réunion semestrielle 2012 de la Commission d'inclusion sociale, démocratie participative et droits humains de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) a eu lieu le 12 mars 2012 à Aubagne (France). Dans la matinée, une visite technique a été réalisée au sein de plusieurs services municipaux dont le travail est en lien avec les thématiques de la Commission et dans l'après-midi une réunion de travail s'est tenue au Centre de Congrès Agora.

VISITE TECHNIQUE

De 10:30h à 12:30h une visite technique était organisée au Centre municipal social d'Aubagne, au Forum local pour la démocratie participative et au Service municipal des sports.

Parmi les différents services proposés par le **Centre municipal social d'Aubagne**¹, la délégation des membres de la Commission a eu l'occasion de découvrir **l'épicerie solidaire**, dont la mission consiste à fournir des aliments à prix très réduit à des familles ayant de faibles ressources et à organiser des ateliers liés aux différents aspects de la vie quotidienne. Les familles qui en éprouvent la nécessité peuvent aussi bénéficier d'une assistance sociale².

Au sein du **Forum local pour la démocratie participative**, les membres de la Commission ont eu l'occasion de découvrir l'organe municipal chargé de promouvoir les différents processus participatifs d'Aubagne au moyen de Conseils de quartiers, Conseils thématiques de quartier et du Conseil de la ville. Certains des résultats les plus significatifs de ces processus ont été la politique de gratuité des transports publics (analysée en détail dans *l'Observatoire des villes inclusives*³), la construction d'une ligne de tram qui reliera Aubagne à Marseille ainsi qu'un centre d'accueil pour les femmes victimes de violence domestique.

Enfin, la visite s'est terminée par **l'École municipale des sports**, qui permet aux enfants et adolescents de s'initier à plusieurs sports, et le **stade de Lattre**, qui dispose d'une piste d'athlétisme, d'un gymnase et d'un terrain de football⁴. La majorité des installations sportives d'Aubagne sont gratuites ou proposent des tarifs réduits.

RÉUNION DE TRAVAIL

La réunion de travail s'est tenue de 15h à 18h sous la présidence de Mme **Maite Fandos** (Adjointe au Maire de Barcelone, Espagne) Présidente de la Commission, et a réuni 33 personnes représentant 19 villes/institutions.

La réunion avait pour but de discuter la proposition de plan stratégique 2011 - 2013 et le plan d'action 2012 de la Commission, ainsi que le plan d'action du Groupe de travail récemment créé sur le Développement économique local, présidé par le Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale - FAMSI (Espagne)⁵.

La Présidente de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (France) et vice-présidente de la Commission, Mme **Magali Giovannangeli**, a souhaité la bienvenue aux

¹ Pour plus d'information, v. www.aubagne.fr/fr/ccas/action-sociale-ccas.html

² Pour plus d'information, v. www.aubagne.fr/fr/ccas/action-sociale-ccas/laaction-sociale-linsertion/lepicerie-sociale.html.

³ Disponible sur le site www.uclg.org/CISDP/Observatory

⁴ Pour plus d'information sur le service des sports: www.aubagne.fr/fr/services/bouger-soxygener/service-des-sports.html.

⁵ L'ordre du jour est disponible en annexe 1, page 14 de ce document



participants et participantes de la réunion en sa qualité de représentante de la ville hôte de la 1^{ère} Réunion semestrielle 2012 de la Commission. Après avoir souligné que, suite à la visite technique réalisée dans la matinée, les membres de la Commission avaient pu bénéficier des transports publics gratuits pour se rendre au lieu de la réunion, elle a annoncé que la ville organisait le lendemain un séminaire international sur « L'eau : bien commun de l'humanité, un défi pour le droit à la ville », auquel tous et toutes étaient invités.

Le Présidente de la Commission, Mme **Maite Fandos**, a ensuite remercié Mme **Giovannangeli** d'avoir eu l'amabilité d'accueillir la 1^{ère} Réunion semestrielle de la Commission pour l'année 2012 et a invité à toutes les personnes présentes à se présenter brièvement⁶.

La Présidente a ensuite prononcé quelques mots de bienvenu, en indiquant qu'elle était honorée de présider la Commission, responsabilité qu'elle avait récemment assumée. L'inclusion sociale, la démocratie participative et les droits humains sont des thèmes absolument stratégiques pour la ville de Barcelone et l'actuelle équipe de gouvernement souhaite que l'on se souvienne de sa gestion à travers les politiques qui affectent la vie des personnes.

Suite à cela, Mme **Maite Fandos** a brièvement présenté la proposition de Plan stratégique 2011 - 2013 de la Commission⁷, en indiquant qu'elle avait été reformulée en accord avec le Plan stratégique 2010 - 2016 récemment adopté par CGLU dans le cadre de son dernier Conseil Mondial (Florence, 10 - 12 décembre 2011). Le bureau de la Commission, composé des Présidence et Vice-présidences, s'est réuni le 1^{er} février 2012 à Barcelone pour finaliser le document soumis à l'évaluation de toutes les personnes présentes. Elle a indiqué, en outre, que dans cette première partie de la réunion plusieurs documents de travail seraient présentés, qui seraient ensuite plus amplement examinés au sein de petits groupes, afin d'être enrichis sur la base des contributions et idées de l'ensemble des personnes participant à la réunion. En ce qui concerne la composition du bureau de la Commission, elle a attiré l'attention sur l'absence de représentation africaine.

Mme **Maite Fandos** a ensuite présenté plus en détail la proposition de Plan d'action 2012⁸, en expliquant quelles activités concrètes doivent être développées au sein des différents groupes d'action : leadership et gouvernance ; représentation ; connaissance ; coopération ; et organisation. Certaines des questions sur lesquelles elle a mis l'accent ont été : la participation de la Commission à plusieurs événements internationaux, la promotion de la *Charte-Agenda Mondiale des Droits Humains dans la Cité* et de la *Charte Européenne de Sauvegarde des Droits Humains dans la Ville* par le biais de l'organisation d'une conférence mondiale à Saint-Denis ; et, finalement, l'échange de bonnes pratiques dans le cadre de l'*Observatoire Villes Inclusives* et par la réalisation de visites et rencontres techniques. La Présidente de la Commission a également annoncé que Barcelone souhaitait accueillir une rencontre sur les villes inclusives en 2013, afin de promouvoir la réflexion et l'échange d'expériences entre des municipalités issues de différentes régions du monde et qui disposent de politiques innovantes en matière d'inclusion sociale.

M. **Antonio Zurita**, Directeur Général du Fonds andalou des municipalités pour la solidarité internationale (FAMSI, Espagne), a pris la parole pour présenter, au nom de la Présidence du Groupe de travail sur le Développement économique local, la proposition de Plan d'action 2012⁹ de ce groupe. M. Zurita a expliqué que le FAMSI est un membre actif de la Commission d'inclusion sociale, démocratie participative et droits humains de CGLU depuis sa création, en 2005. Pour ce motif, le FAMSI a décidé de proposer la création d'un groupe de travail sur le développement économique local au sein de cette commission, avec toutefois la volonté de l'articuler au travail de l'ensemble de l'organisation et de celui des autres commissions. Le développement économique local est un élément fondamental, tant pour le développement humain local, que pour le renforcement institutionnel. Ce groupe de travail cherche à explorer les diverses manières de mettre en place un développement plus inclusif et plus durable à partir du cadre local. À cet effet, la participation des citoyens et le rôle des agences de développement local sont essentiels. M. Zurita a brièvement présenté les différentes activités prévues dans le Plan d'action 2012 du

⁶ La liste complète des participants se trouve en page 13.

⁷ Voir annexe 2, page 15.

⁸ Voir annexe 3, page 19.

⁹ Voir annexe 4, page 22 et www.foromundialadel.org



Groupe de travail et a ajouté que la première réunion de ce groupe, formellement établi à Aubagne, se tiendrait dans le cadre du Bureau Exécutif de CGLU (Rio de Janeiro, 18 - 19 juin 2012). Cette réunion ainsi que d'autres rencontres de travail qui auront lieu tout au long de l'année 2012 permettront de préparer le 2^{ème} Forum des Agences du Développement Économique Local, prévu pour janvier 2013 à Foz d'Iguazú (Brésil).

La Présidente de la Commission, Mme **Maite Fandos**, a ensuite donné la parole à Mme Céline Daviet pour qu'elle présente le troisième point à l'ordre du jour relatif à la candidature de Saint-Denis pour l'organisation de la Conférence Mondiale « des Villes par les Droits Humains » (titre provisoire) qui doit se tenir dans cette commune à la fin de l'année.

Mme **Céline Daviet**, Chef de Cabinet du Président de Plaine Commune (France) et Premier Vice-président de la Commission, M. Patrick Braouezec, a d'abord excusé son absence en indiquant qu'elle était due à un imprévu professionnel de dernière minute. Mme Daviet a confirmé que la ville de Saint-Denis, l'une des 8 communes qui intègrent la communauté d'agglomération de Plaine Commune, souhaitait accueillir la huitième édition de la *Conférence de la Charte Européenne de Sauvegarde des Droits Humains dans la Ville*. Cette édition impliquera, toutefois, un changement d'échelle: de simple rencontre européenne, centrée sur la *Charte Européenne de Sauvegarde des Droits Humains dans la Ville*, elle deviendra une rencontre mondiale, dans laquelle on examinera également la *Charte-Agenda Mondiale des Droits Humains dans la Cité* et la promotion du droit à la ville en général. Le fait qu'il s'agit de Saint-Denis, conjointement avec Plaine Commune, qui convoque cette rencontre, revêt un caractère symbolique, puisque la ville qui avait accueilli l'adoption de la charte Européenne durant l'année 2000 sera aussi l'hôte de l'événement qui marquera le début d'une nouvelle étape de travail à caractère mondial. Mme Daviet a annoncé que la conférence aurait lieu du 10 au 12 décembre 2012, quelques jours après le Sommet Africités (Dakar, 4 - 8 décembre 2012), afin de permettre aux personnes venues de continents lointains pour prendre part à cette rencontre africaine, de se rendre à Saint-Denis sans trop d'heures de vol supplémentaires. En outre, la ville accueillera du 12 au 14 décembre une conférence sur « Sécurité Urbaine, Démocratie et Villes : Le futur de la prévention », organisée par le réseau EFUS (Forum Européen pour la Sécurité Urbaine¹⁰), dont font partie plusieurs villes signataires de la Charte Européenne. Mme Daviet a conclu son intervention en ajoutant que le groupe de pilotage de la conférence serait composé de représentants des villes hôtes des rencontres précédentes (Barcelone, Saint-Denis, Venise, Nuremberg, Lyon, Genève et Tuzla) et de toutes les villes qui souhaitent s'associer à ce travail préparatoire. La première réunion préparatoire aura lieu prochainement à Saint-Denis et sera annoncée par le biais du secrétariat de la Commission.

M. **Antonio Aniesa**, Responsable des Relations Internationales de Plaine Commune (France), a ensuite ajouté que l'objectif principal de la rencontre de Saint-Denis consisterait à articuler les différentes villes qui, dans différents continents du monde, travaillent sur la question du droit à la ville. Il existe des expériences intéressantes, comme celle de Gwangju (Corée du Sud) ou celles qui sont menées à bien dans plusieurs villes brésiliennes. C'est pourquoi il sera nécessaire de réaliser un saut qualitatif et géographique à Saint-Denis en termes de mobilisation des villes.

M. **Djamel Sandid**, Responsable des Relations Internationales de Nanterre (France), a pris la parole pour inviter la Commission d'inclusion sociale à collaborer avec la Commission des Villes de Périphérie de CGLU, présidée par la ville de Nanterre (France), dans le cadre de l'organisation du 3^{ème} Forum des Autorités Locales de Périphérie (FALP) sur « Droits et démocratie pour des Métropoles solidaires et durables», qui aura lieu à Canoas (région métropolitaine de Porto Alegre) du 11 au 13 juin 2013. Rendre effectif le droit à la ville implique de reconnaître aussi le droit à une métropole solidaire, c'est pourquoi une réflexion conjointe des deux commissions serait très fructueuse. Enfin, M. Sandid a rapidement mentionné les cinq axes de travail du 3^{ème} FALP : 1) identité et multiculturalisme ; 2) gouvernance et participation ; 3) globalisation et métropole ; 4) durabilité ; 5) biens communs et bien-être¹¹.

La Présidente de la communauté d'agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Mme **Magali Giovannangeli**, a profité de l'intervention de M. Djamel Sandid pour rappeler que, pour Aubagne

¹⁰ Pour plus d'information: www.efus.eu.

¹¹ Pour plus d'information: www.canoas.rs.gov.br.



(commune située à la périphérie de Marseille), le débat sur la question métropolitaine est particulièrement significatif. Elle a mentionné qu'il existe un danger réel qu'en France, les petites et moyennes communes, soient absorbées par de grands territoires métropolitains, ce qu'elle a fortement dénoncé en faisant valoir que les petites et moyennes communes sont de véritables laboratoires d'innovation et de mise en œuvre de politiques alternatives et solidaires. Le travail de la Commission d'Inclusion Sociale, ayant aidé à nourrir cette réflexion, a-t-elle ajouté.

Ensuite, la Présidente de la Commission, Mme **Maite Fandos**, a donné la parole à M. Giovanni Allegretti qui a brièvement présenté *l'Observatoire des Villes Inclusives*¹².

M. **Giovanni Allegretti**, chercheur du Centre d'Études Sociales (CES) de l'Université de Coimbra (Portugal) et Sous-directeur scientifique de l'Observatoire, a expliqué que *l'Observatoire Villes Inclusives* a permis de mettre en évidence le fait que les droits énoncés dans la *Charte-Agenda Mondiale des Droits Humains dans la Cité* ne sont pas des droits abstraits, mais émanent de pratiques concrètes menées à bien dans de multiples villes du monde. *L'Observatoire Villes Inclusives* comprend 64 études de cas recueillies en deux phases. Les cas de la première phase (un total de 14 études de cas) ont été développés par la Development Planning Unit (DPU) de l'University College London (UCL), tandis que la seconde phase (50 études de cas) a été prise en charge par le CES sous la direction du Professeur Boaventura de Sousa Santos. L'une des valeurs ajoutées de *l'Observatoire* provient du dialogue créé entre trois acteurs différents: les gouvernements locaux, la société civile et la recherche universitaire. Une réflexion transversale fondée sur les études de cas et sur certains concepts significatifs de la recherche devrait être développée au sein d'un ouvrage qui sera publié dans les prochains mois. L'ouvrage intégrera également les conclusions du Congrès « Cities Are Us » (« nous sommes les villes »), organisé par le CES à Coimbra du 28 au 30 juin 2012, et de l'université d'été « Cities Are Us », qui aura lieu à Lisbonne du 2 au 7 juillet 2012. Ces deux événements seront l'occasion d'examiner les pratiques locales innovantes. M. Allegretti a terminé son intervention en indiquant que le CES s'engage pour la promotion de formats de réflexion innovants qui peuvent attirer un public plus large, comme le langage audio-visuel. Pour ce motif, il collabore à l'organisation du Festival Democraciné, parrainé par la municipalité de Porto Alegre dans le cadre de la XIIe Conférence de l'OIDP (11 - 13 juin 2013).

M. **Mostafa Maataoui**, Maire de Sidi Boumehdi (Maroc), en sa qualité de représentant d'une commune rurale africaine, a pris la parole pour attirer l'attention sur le fait que le cadre rural est fréquemment oublié dans les rencontres de CGLU et de la Commission. Lorsqu'on examine, par exemple, la question de l'inclusion sociale, on le fait principalement du point de vue des villes réceptrices de populations migrantes. Mais le revers de la médaille est constitué de communes telles que la sienne, soit les lieux d'origine de ces migrations. La Commission d'Inclusion Sociale devrait aussi inclure cette dimension dans sa réflexion, ainsi que l'élément territorial de l'inclusion: il y a inclusion sociale quand celle-ci est garantie dans tout le territoire, urbain et rural. M. Maataoui a ajouté que la visite technique réalisée dans la matinée avait été un bon exemple de la façon dont un noyau urbain tel qu'Aubagne, est capable de tisser des liens de solidarité avec les petites communes environnantes. Au Maroc, malheureusement, ce type d'articulation intermunicipal n'existe pas, au détriment de nombre de territoires qui disposent d'un plus faible degré d'institutionnalisation. Ainsi, le Maire de Sidi Boumehdi a conclu son intervention en proposant à la Commission d'Inclusion Sociale d'organiser un atelier dans le cadre du Sommet Africités pour examiner cette problématique et échanger des expériences à ce sujet.

Suite à ce commentaire, M. **Antonio Aniesa**, Responsable des Relations Internationales de Plaine Commune (France), a indiqué qu'il était plus pertinent de parler d'« échange d'expériences » plutôt que d'« échange de bonnes pratiques ». Les problématiques auxquelles font face les gouvernements locaux sont très diverses, comme l'a démontré la dernière intervention, et il n'existe pas toujours (ou elle peuvent être difficiles à identifier) de « bonnes pratiques ». Ainsi, les réseaux comme la Commission offrent des espaces permettant de rencontrer des villes qui sont passées par les mêmes problèmes et qui peuvent expliquer comment elles ont mis en œuvre, ou non « des bonnes » pratiques.

12 Disponible sur www.uclg.org/CISDP/observatory.



Ensuite, M. **Slimane Toudert**, Conseiller au sein du Cabinet du Maire d'Aubagne (France), a souligné que l'un des aspects fondamentaux de l'échange d'expériences et d'outils comme *l'Observatoire Villes Inclusives* est de montrer qu'il existe des réponses concrètes aux défis rencontrés par les villes. Et il est important que ces informations soient disponibles par le biais d'études de cas (de fait, la politique de gratuité des transports publics d'Aubagne est présentée au sein de *l'Observatoire*¹³) et à travers la possibilité réelle de découvrir directement ces expériences, ainsi que l'a démontré la visite technique réalisée dans la matinée.

M. **Antonio Zurita**, Directeur Général du FAMSI (Espagne), a souhaité intervenir à nouveau pour annoncer que la prochaine édition du Forum Social Mondial (2013) est prévue à Tunis et que le FAMSI met tout en œuvre pour garantir l'organisation d'un Forum des Autorités Locales pour l'Inclusion Sociale (FAL) dans ce cadre. L'événement pourrait être l'occasion de présenter le travail qui sera développé tout au long de l'année 2012 pour promouvoir les deux chartes des droits humains, la réflexion dérivée du Groupe de Travail sur le Développement Économique Local et les débats préparatoires du IIIe FALP de Canoas.

Suite aux interventions, la Présidente de la Commission, Mme **Maite Fandos**, a présenté le point suivant de l'ordre du jour relatif aux discussions de groupe autour du Plan d'action 2012. Elle a proposé de centrer le débat sur quatre questions : 1) Idées pour l'organisation de la Conférence Mondiale « Villes pour les Droits Humains » (Saint-Denis, 10 - 12 décembre 2012) ; 2) Idées pour définir la stratégie de diffusion et de mise en œuvre des deux chartes des droits humains ; 3) Idées pour mettre en place un programme pilote visant à promouvoir l'apprentissage mutuel entre villes en matière de droits humains ; 4) Autres suggestions pour le Plan d'Action 2012.

Enfin, Mme **Eva Garcia Chueca**, coordinatrice de la Commission, a pris la parole pour expliquer la méthodologie et la composition des groupes.

Le débat a duré une heure au sein de quatre groupes de travail modérés par les personnes suivantes :

Groupe 1 : Mme Maite Fandos, Adjointe au Maire de Barcelone (Espagne) et Présidente de la Commission

Groupe 2 : Mme Magali Giovannangeli, Présidente du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (France) et Vice-présidente de la Commission.

Groupe 3 : M. Antoine di Caccio, Vice-président du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (France)

Groupe 4 : Mme Céline Daviet, Chef de Cabinet du Président de Plaine Commune (France) et Premier vice-président de la Commission.

Un rapporteur était chargé de synthétiser le travail réalisé au sein de chaque groupe. Les rapporteurs suivants ont été désignés: M. Franck Barrau, Secrétaire Général du Secrétariat International Permanent « Droits de l'Homme et Gouvernements Locaux », Nantes - Pays de la Loire (France) ; M. Antoine di Caccio, Vice-président du Pays d'Aubagne et de l'Étoile (France) ; Mme Céline Daviet, Chef de Cabinet du Président de Plaine Commune (France) ; et M. Giovanni Allegretti, chercheur du CES - Université de Coimbra (Portugal).

Le résultat du travail de groupe a ensuite été présenté point par point :

¹³ V. www.uclg.org/CISDP/observatory.



1.- Idées pour l'organisation de la Conférence Mondiale « Villes pour les Droits Humains » (Saint-Denis, 10 - 12 décembre 2012)

Format / Public

- Attirer des publics différents (représentants de gouvernements locaux, représentants d'organisations internationales, société civile, chercheurs) au moyen de formats variés et adaptés aux divers participants (session d'évaluation des politiques publiques ; échange d'expériences ; table-rondes pour favoriser les débats internationaux ; représentations théâtrales ; spectacles audio-visuels ; appels à contributions, etc.). Promouvoir un véritable dialogue entre les participants.
- Impliquer le tissu social du territoire hôte.

Villes à inviter

- Assurer une représentation géographique diverse et la participation de villes de tailles différentes (grandes, moyennes et petites).
- Convoquer tous les réseaux de villes avec lesquels nous travaillons, mais obtenir aussi la participation de nouvelles villes qui ne sont pas habituellement présentes au sein de ces réseaux.

Axes thématiques

- Réaliser un diagnostic/état des lieux : quel est le niveau de protection, respect et garantie des droits humains dans les villes ?
- Comment les droits se traduisent-ils en politiques publiques ?
- Dans quelle mesure les chartes des droits humains sont-elles utiles pour orienter l'action politique ?
- Éducation et sensibilisation des jeunes en matière de droits humains comme outil de promotion de l'inclusion sociale, de la coexistence et de la paix.
- Promotion des droits humains dans le secteur privé.
- L'impact de la crise financière sur la garantie des droits humains.
- Protection des secteurs les plus vulnérables de la population.
- Sécurité urbaine. Réponses locales à la violence contre les femmes et les enfants.
- Migrations.
- Dimension locale - globale des droits humains.



Objectifs

- Promouvoir la conception de politiques publiques de droits humains et donner une visibilité à des expériences intéressantes qui existent déjà (en partageant non seulement les résultats positifs, mais aussi les obstacles rencontrés). Rechercher des points de convergence entre les problématiques contraires dans les villes de différentes régions.
- Proposer un espace de co-construction de politiques publiques entre représentants/représentantes élus/élues et la société civile.
- Exercer une influence politique auprès d'organisations internationales, notamment l'Union Européenne, le Conseil de l'Europe (à travers le Congrès de Pouvoirs Locaux et Régionaux), les Nations Unies (Haut-Commissariat pour les Droits de l'Homme, Réseau de Villes contre la Pauvreté - PNUD, FAO, UN HABITAT, FNUAP...), etc.
- Faire des chartes de droits humains des outils emblématiques de la Commission d'Inclusion Sociale puisqu'elles abordent transversalement ses trois axes de travail : inclusion sociale, démocratie participative et droits humains.

Méthodologie

- Débats thématiques préparatoires et large diffusion des chartes avant la conférence, dans le cadre d'événements internationaux antérieurs, à travers des sites web et/ou des réseaux sociaux de villes / institutions participantes. Établir un dialogue de coopération préalable avec des organisations internationales importantes : UE, CoE, ONU, etc.
- Envoi des rapports et du matériel de soutien à l'avance de sorte que la conférence soit un espace de dialogue et non pas de présentation consécutive d'expériences. Travail en petits groupes pour pouvoir approfondir les débats.
- Formuler les débats portant sur des problématiques concrètes (lutte contre la discrimination, accès à l'eau potable, logement digne, etc.), en fonction des compétences et des usages municipaux, ainsi que des préoccupations de la population. Éviter que les discussions ne deviennent des débats techniques.
- Traitement intégral des problèmes : les discussions ne doivent pas uniquement porter sur la manière d'agir face à leurs conséquences, mais aussi et surtout sur la manière d'agir vis-à-vis de leurs causes. Rechercher des sujets importants pour les différents pays invités.

2.- Idées pour définir la stratégie de diffusion et de mise en place des deux chartes de droits humains

Destinataires

- Les responsables politiques.
- La société civile et les mouvements sociaux.
- Organisations internationales.



Agents de diffusion

- Chaque ville signataire ou membre de la Commission peut devenir « ambassadrice » des chartes (diffusion dans le cadre d'événements locaux, nationaux et internationaux ; dans les réseaux dont elle est membre ; à travers ses partenaires de coopération décentralisée ; etc.).
- Les réseaux de villes qui travaillent habituellement avec la Commission. Rechercher des alliances avec des organisations internationales et avec des partenaires importants.
- Impliquer la société civile et les mouvements sociaux.

Outils de diffusion

- Développer une dimension pédagogique dans les deux chartes par l'incorporation de cas réels (issus de l'*Observatoire Villes Inclusives* ou d'autres sources) venant illustrer des formes concrètes de mise en place des droits. Montrer aussi les mauvaises politiques ou usages (sans nommer les villes).
- Faire usage de méthodologie « wiki » sur le site web pour que les chartes soient des instruments dynamiques qui permettent l'incorporation de liens hypertextes ; suggérer des ressources, etc. Créer un espace virtuel d'échange spontané d'expériences dans lequel les villes peuvent formuler des questions et obtenir des informations d'intérêt sans besoin d'avoir recours à la médiation.
- Concevoir un plan de communication global (adressé aux agents internationaux) et un plan de communication local pour les villes (conférences ou ateliers locaux, forums de discussion dans les quartiers, etc.). Lancer des campagnes « anti-rumeurs » pour remettre en question certains préjugés courants contraires aux droits humains. Vidéos courtes en ligne ou documentaires web.
- Élaborer un document unique ou se croisent les deux chartes ? Promouvoir la ratification des chartes et leur large traduction en d'autres langues. Faire usage des sites web des villes signataires ou membres de la Commission.
- « Parrainage » de villes n'ayant aucune expérience ou peu d'expérience par des villes plus expérimentées en vue de les orienter dans le cadre de la mise en œuvre des chartes.

Outils de mise en place

- Adoption de la charte par une décision du conseil municipal. Identification des sujets prioritaires sur lesquels il faut commencer à travailler. Conception de politiques municipales s'inspirant des chartes à partir de processus participatifs. Les études de cas de l'*Observatoire Villes Inclusives* peuvent inspirer la conception de politiques.
- Programmes de formation à des techniciens / techniciennes et à des responsables municipaux sur le contenu des chartes.
- Accords entre la ville signataire et un centre de recherche ou une ONG pour la mise en œuvre et le déploiement de la charte sur le territoire.

Ressources financières

- Besoin de trouver des ressources financières pour permettre la mise en œuvre des propositions qui précèdent.



3.- Idées pour le déploiement d'un programme pilote visant à promouvoir l'apprentissage mutuel entre villes en matière de droits humains

Articulation avec l'*Observatoire Villes Inclusives*

- Un programme pilote d'apprentissage mutuel entre villes doit dériver de l'Observatoire, qui devrait être doté d'un forum ouvert où publier des expériences et des informations d'intérêt, où dénoncer des cas de violation de droits, etc.
- Renforcer la diffusion de l'Observatoire à travers les réseaux sociaux et traduire les études de cas à d'autres langues (arabe, chinois, etc.).
- Définir un axe thématique prioritaire chaque année autour duquel travailler.

Méthodologie

- Tenter un premier exercice d'échange d'expériences innovatrices dans le cadre de la conférence de Saint-Denis. Organiser un second temps de travail à Barcelone (premier semestre 2013).
- Étudier la possibilité d'organiser des ateliers continentaux sur une thématique concrète (santé, éducation, culture, environnement, etc.). Mettre en commun le travail réalisé par les villes dans le cadre de la coopération décentralisée.

Ressources financières

- Il est fondamental de trouver des ressources financières pour la mise en œuvre de ces initiatives. Il pourrait être étudié la possibilité d'obtenir ces ressources à travers la Commission Européenne.

Sujets

- Genre, coopération intermunicipale, etc.

4.- Autres suggestions pour le Plan d'action 2012

Agenda international

- Présentation du groupe de travail sur le Développement Économique Local dans le cadre du Bureau exécutif de CGLU, qui aura lieu dans le cadre du Sommet Rio+20 (18 - 19 juin 2012).
- Séminaire à Barcelone sur le thème des « Villes Inclusives » (premier semestre 2013).

Bureau de la Commission

- Besoin d'élargir le bureau avec une vice-présidence africaine. Le maire de Passy (Sénégal), M. Moustapha Ka, et l'Adjoint au Maire de Pikine (Sénégal), M. Moussa Ndiaye, ont manifesté leur souhait d'assumer cette responsabilité.



Méthodologie

- Identifier une thématique prioritaire chaque année sur laquelle travailler et réaliser des débats thématiques à chaque rencontre de la Commission.
- Incorporer l'usage d'audiovisuels et faire des enquêtes internes auprès des membres de la Commission pour améliorer son fonctionnement.
- Élargir la Commission avec des villes voisines.

Sujets

- Passer du débat portant sur « les droits humains dans la ville » au débat portant sur « le droit à la ville » ; ville de proximité ; éliminer l'idée qu'il est facile de parler de participation, mais qu'il n'est pas réaliste de la mettre en pratique, etc.

Après la mise en commun, la Présidente de la Commission, Mme **Maite Fandos**, a indiqué que les propositions de Plan stratégique 2011 – 2013 et de Plan d'action 2012 de la Commission étaient formellement adoptées et que leur mise en place aurait lieu en tenant compte des idées ayant surgies au sein des groupes de travail.

La Présidente de Pays d'Aubagne et de l'Étoile, Mme **Magali Giovannangeli**, a ensuite présenté plus en détails la rencontre internationale organisée le lendemain sur « L'Eau : bien commun de l'humanité, un enjeu pour le droit à la ville ». Cette rencontre avait été organisée avec le soutien de la Commission par la commune d'Aubagne et l'intercommunalité du Pays d'Aubagne et de l'Étoile dans le cadre du Forum Mondial de l'Eau et du Forum Alternatif de l'Eau. Le but de l'événement était d'aborder la question de savoir de quelle manière les gouvernements locaux garantissaient le droit à la ville à travers l'accès démocratique à l'eau. Dans ce sens, il serait mené un débat politique à partir des différentes solutions alternatives de gestion de l'eau qui seraient discutées au cours de la journée. Les conclusions de la rencontre seraient ensuite présentées à l'assemblée finale du Forum Mondial de l'Eau.

Enfin, la Présidente de la Commission, Mme **Maite Fandos**, a clôturé l'acte en remerciant toutes les personnes présentes d'avoir pris part à la réunion.



2. LISTE DES PARTICIPANT-E-S

AFRIQUE			
1	Maroc	Commune Rurale Sidi Boumehdi	Maataoui Mostafa
2	Sénégal	Mairie de Keur Massar - Pikine	Moussa Ndiaye
3		Mairie de Passy	Moustapha Ka
AMÉRIQUE LATINE			
4	Brésil	État de Rio Grande do Sul	Jussara Cony
5		Mairie de São Leopoldo	Ary Vanazzi
6			Espartaco Dutra
7		Mairie de Toledo	José Carlos Schiavinato
8	Pérou	Arequipa (ONG)	Aurora Bellido
EUROPE			
9	Espagne	Mairie de Barcelone	Maite Fandos
10			Glòria Figuerola
11			Jordi Tolrà
12		FAMSI	Antonio Zurita
13	France	Mairie d'Aubagne	Barbara La Barbera
14			Slimane Toudert
15			Martine Coetto
16			Odile Dubreil
17			Catherine Burel
18			Viviane Calabuig
19		Association "Groupe Français d'Education Nouvelle"	Josette Fontaine
20		Mairie de Bobigny	Cihan Kaygisiz
21		Mairie de Nanterre	Djamel Sandid
22		Communauté d'Agglomération du Pays d'Aubagne et de l'Etoile	Magali Giovannangeli
23			Antoine Di Ciaccio
24			Bernard Calabuig
25			Claude Vaucher
26			François Fiore
27		Communauté d'Agglomération du Plaine Commune	Céline Daviet
28			Antonio Aniesa
29		Conseil général Seine-Saint-Denis	Hugues Latron
30		Secrétariat Internat. Droits de l'Homme et Gouvernements Locaux	Franck Barrau
PARTENAIRES			
31	Centre d'Etudes Sociales (CES)	Giovanni Allegretti	Chercheur. Coordinateur Scientifique de l' <i>Observatoire Villes Inclusives</i>
32		Séverine Calza	Consultante
CGLU			
33	Commission Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains	Eva Garcia Chueca	Coordinatrice



3. ANNEXE 1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

Date: lundi, 12 mars 2012
Heure: 10 :30h – 18h

10:30h – 12:30h

Visite technique aux services municipaux de l'action sociale, la démocratie participative et le sport

15h – 18h

Centre de congrès Agora
Avenue des Paluds, Aubagne

Ordre du jour préliminaire

1. Bienvenue et présentation des participant-e-s
 2. Présentation du Plan de Travail 2012 – 2013 de la Commission
 3. Présentation du Groupe de Travail sur le Développement Économique Local
 4. Tour de parole
 5. Discussion en groupes du Plan d’Action 2012
- Pause café*
6. Mise en commun et débat
 7. Présentation de la rencontre internationale « Eau bien commun de l’Humanité », (Aubagne, 13 mars 2012)
 8. Clôture



4. ANNEXE 2. PLAN STRATÉGIQUE DE LA COMMISSION 2011-2013

a. PRÉCEDENTS

L'origine de la Commission remonte aux premières éditions du Forum des Autorités Locales pour l'Inclusion Sociale et la Démocratie Participative (FAL), espace de réflexion et de discussion politique entre les autorités locales du monde entier qui s'est tenu depuis 2001 en même temps que le Forum Social Mondial. En 2005, un an après la naissance de la nouvelle organisation mondiale des gouvernements locaux - Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU) - les villes du FAL ont décidé d'opter pour une structure de travail plus institutionnalisée au sein de la nouvelle organisation. Ainsi est créée la Commission d'Inclusion Sociale et Démocratie Participative (CISDP).

Depuis ses débuts, la CISDP a accompagné les différentes éditions du FAL (Caracas, 2005; Nairobi, 2007 ; Belém do Pará, 2009 ; Dakar, 2011) et a maintenu un dialogue permanent avec les mouvements sociaux et la société civile transnationale réunie lors des forums sociaux mondiaux ayant eu lieu dans ces villes. De cette forme, elle s'est érigée en porte-parole des débats politiques développés au sein de ces espaces dans le cadre de CGLU, qui promeut dans le même temps une réflexion politique propre autour, fondamentalement, de deux axes thématiques: l'inclusion sociale et la démocratie participative. Un troisième axe thématique, les droits humains, s'est incorporé peu après au travail de la Commission et s'est développé largement par la promotion de deux documents, la *Charte Européenne de Sauvegarde des Droits de l'Homme dans la Ville* (Saint-Denis, 2000) et la *Charte-Agenda Mondiale des Droits de l'Homme dans la Cité* (adopté formellement lors du Conseil mondial de CGLU à Florence en 2011). Par conséquent la Commission d'Inclusion Sociale et Démocratie Participative, cinq ans après sa création, se dénomme aujourd'hui Commission d'Inclusion Sociale, Démocratie Participative et Droits Humains.

b. MISSION

La Commission prétend contribuer à construire la voix commune des villes de CGLU en matière d'inclusion sociale, de démocratie participative et de droits humains, afin d'orienter les gouvernements locaux dans la conception de ces politiques. Pour cela, la Commission encourage les débats politiques, l'échange d'expériences et la production collective de nouveaux savoirs qui permettront d'établir les lignes directrices pour la réalisation de politiques locales innovantes dans les trois domaines de travail de la Commission.

c. ORGANISATION INTERNE

Composition. La Commission est composée de:

- gouvernements locaux (villes à titre individuel ou associations de gouvernements locaux)
- réseaux de gouvernements locaux
- collaborateurs (centres universitaires ou organisations de la société civile)

L'adhésion à la Commission est gratuite et devra être validée par le Secrétariat Mondial de CGLU et la Secrétaire Technique Exécutive de la Commission. La Commission s'assurera que la représentation géographique soit équilibrée et encouragera l'adhésion à CGLU de nouveaux membres.

Structure de gouvernement et fonctions. L'ensemble des membres de la Commission, d'un total de 102, constitue la plénière, dont les fonctions sont de définir les orientations politiques générales de la Commission.



La réalisation et la mise en œuvre des orientations politiques incomberont au Bureau de la Commission, composé d'une Présidence, d'une Première Vice-présidence et de plusieurs Vice-présidences Régionales. La Commission veillera à une représentation politique paritaire au sein de son bureau. Pour la période 2011 – 2013, la Commission soumet la composition suivante:

Présidence: Barcelone (Espagne)

Première vice-présidence : Saint-Denis / Plaine Commune (France)

Vice-présidences Régionales:

Afrique: Passy ou Pikine (pour déterminer)

Amérique Latine: Guarulhos (Brésil) et Montevideo (Uruguay)

Asie: Fédération des Municipalités du Sri Lanka (Sri Lanka)

Europe: Aubagne, Nantes (France) et FAMSI (Espagne)

Le/a Président/e de la Commission est son plus haut représentant politique et va déléguer cette fonction au Premier Vice-président/e durant les rencontres auxquelles il/elle ne peut assister. Les vice-présidents/es régionaux/les contribueront à élargir le travail de la Commission dans leurs environnements territoriaux respectifs et la représenteront de manière collégiale. L'ensemble des membres du Bureau assurera le financement de la Commission.

Des groupes de travail pourront se constituer autour des trois axes thématiques de la Commission (inclusion sociale, démocratie participative et droits humains) ayant pour objectif de contribuer à son développement et d'aider le Bureau dans la définition et la mise en œuvre du plan de travail. À l'heure actuelle, il existe un groupe de travail sur le Développement Économique Local, présidé et piloté par le FAMSI (Fonds andalous des municipalités pour la solidarité internationale). Ce groupe de travail a son propre Plan Stratégique 2012 – 2013¹⁴.

La Secrétaire Technique Exécutive se chargera de coordonner les tâches d'exécution du plan de travail, de dynamiser les 3 groupes thématiques et d'organiser et donner suite aux réunions de la Commission.

Fonctionnement. La Commission se réunit une ou deux fois par an en session plénière pour donner suite à l'évolution de ses objectifs stratégiques. Les rencontres de la Commission auront lieu dans le cadre des réunions statutaires de CGLU (Bureau Exécutif, Conseil ou Congrès Mondial) ou d'évènements internationaux organisés par une ville, un réseau ou une organisation internationale avec laquelle la Commission collabore.

Les orientations politiques de la Commission se concrétiseront lors de ces réunions, qui se dérouleront suivant des méthodologies participatives et dont les décisions seront prises par consensus. Les membres qui n'ont pas pu assister à ces réunions pourront transmettre leurs contributions par écrit à la Secrétaire Technique Exécutive, qui se chargera de les exposer lors de la réunion et d'informer à juste titre des décisions prises.

Les groupes de travail de la Commission pourront également convoquer des réunions sectorielles, dont les propositions seront communiquées par le Secrétariat Technique Exécutive au Bureau pour leur évaluation.

Les langues de travail de la Commission sont l'espagnol, l'anglais et le français.

d. PRIORITÉS STRATÉGIQUES 2011 – 2013

Suite à un large processus de réflexion collective ayant eu lieu lors des sessions plénières de Getafe (juin 2010) et de Mexico (novembre 2010), les membres de la Commission ont établi différentes priorités stratégiques. Ces dernières ont été reformulées comme suit de manière à les aligner au Plan Stratégique 2010 – 2016 de CGLU :

¹⁴ V. annexe 4, p. 22.



DIRECTION ET GOUVERNANCE. *Direction, vision et stratégie, communication.*

- **Promouvoir la participation politique et la direction partagée de la Commission.** Dans ce sens, la Commission collaborera avec CGLU dans les processus préparatoires de différents sommets internationaux. De même, elle veillera au traitement équitable des sexes au sein de ses organes de représentation (Présidence et Vice-présidences) et organisera ses rencontres de travail à partir de méthodologies participatives.
- **Renforcer la stratégie de communication et de visibilité internationale.** La plateforme web disponible sera renforcée et elle sera dotée de moyens de communication-contact virtuels et interactifs. De même, il sera travaillé dans le but de garantir que la Commission puisse continuer à participer aux actes et événements internationaux, notamment en Afrique et en Asie, susceptibles de contribuer à la diffusion de son travail et à faire croître le nombre de membres.

REPRÉSENTATION. *Reconnaissance, positionnement politique et promotion de politiques.*

- **Promouvoir des politiques d'inclusion sociale.** Diffuser l'acte politique *Pour un monde de villes inclusives*, approuvé par le Conseil Mondial de CGLU en 2008 à l'initiative de la Commission.
- **Promouvoir des politiques de droits humains** à travers la *Charte-Agenda Mondiale des Droits Humains dans la Cité* (approuvée par le Conseil Mondial de CGLU en 2011 à l'initiative de la Commission) et la *Charte Européenne des Droits Humains dans la Cité* (approuvée à Saint-Denis en 2000).
- **Faire croître l'interlocution politique de la Commission** avec les agences des Nations Unies et avec d'autres organismes internationaux dans le domaine des politiques locales d'inclusion, de participation et de droits humains.

INTELLIGENCE. *Compiler, analyser et partager des connaissances et des informations.*

- **Consolider l'Observatoire Villes Inclusives** comme espace d'étude et de réflexion sur des politiques locales d'inclusion sociale, contribuant à la fourniture d'éléments d'inspiration à d'autres villes dans le cadre de la conception et de la mise en place de leurs politiques d'inclusion.
- **Établir des mécanismes de collaboration avec des centres de recherche** éminents dans le domaine des politiques locales d'inclusion sociale, de démocratie participative et de droits humains.

COOPÉRATION. *Développement de concepts, renforcement institutionnel et des capacités des gouvernements locaux et mobilisation des ressources.*

- **Étudier la possibilité de mise en d'œuvre d'actions de coopération,** de transfert direct d'expériences et d'innovations dans la conception et la mise en place des politiques. Ce n'est que de cette manière que la Commission pourra passer de la promotion de politiques à la structuration concrète de ces dernières sur le terrain, grâce au transfert multinodal d'expériences et de politiques et à la coopération Nord-Sud et Sud-Sud.
- **Rechercher les sources de financement nécessaires** à la mise en œuvre de ce genre de projets précis, dont la réalisation aura lieu dans le cadre du rapport ville-ville et/ou entre groupes de villes.



ORGANISATION. *Relation avec les membres, avec les Commissions et avec les Sections Régionales de CGLU, avec des réseaux et des partenaires internationaux.*

- **Consolider le dialogue avec d'autres commissions et sections régionales de CGLU.** Les inviter à participer à la mise en œuvre des initiatives de la Commission et, en même temps, se mettre à leur disposition pour collaborer aux activités qu'elles promeuvent.
- **Contribuer à la mise en œuvre du Plan Stratégique de CGLU 2010 – 2016.** Étudier dans quelles initiatives et activités des plans d'action résultant du Plan Stratégique 2010 – 2016 la Commission peut collaborer.
- **Consolider l'articulation avec d'autres réseaux de villes.** Poursuivre dans la ligne de collaboration habituelle avec le FAL (Forum des Autorités Locales pour l'Inclusion Sociale et la Démocratie Participative), le FALP (Forum des Autorités Locales de Périmétrie) et l'OIDP (Observatoire International de la Démocratie Participative). Établir des liens étroits avec le Réseau Brésilien de Budget Participatif, avec les autres réseaux de budget participatif de la région et avec le réseau des Mercocités. Étudier de nouvelles formes de collaboration avec des réseaux existant en Afrique et en Asie.

e. BUDGET

La présidence et les vice-présidences de la Commission contribueront à financer la Commission.



5. ANNEXE 3. PLAN D'ACTION DE LA COMMISSION 2012

DIRECTION ET GOUVERNANCE

- Participation aux processus préparatoires des **événements internationaux** suivants de manière à y inclure l'importance des politiques d'inclusion sociale, de la participation des citoyen-ne-s et des droits humains : *6^{ème} Forum Mondial de l'Eau* (Marseille, 12 – 17 mars), *Sommet Rio+20* (Rio de Janeiro, 20 – 22 juin), *6^{ème} Forum Mondial Urbain d'UN HABITAT* (Naples, 1^{er} – 7 septembre) et *6^{ème} Forum Africités* (Dakar, 4 – 8 décembre).
- Soutien dans l'organisation des **sessions statutaires de CGLU** : Bureau Exécutif (Rio de Janeiro, 18 – 19 juin) et Conseil Mondial (Dakar, 4 – 8 décembre).
- Publication** de la *Charte-Agenda Mondiale des Droits Humains dans la Cité* et de la *Charte Européenne de Sauvegarde des Droits Humains dans la Ville* ; réédition du document politique *Pour un monde de villes inclusives*.
- Restructuration du **site web** de la Commission dans le but de faciliter la navigation à travers ce dernier ; amélioration de son positionnement sur l'Internet ; incorporation des réseaux sociaux à la stratégie de communication de la Commission.

REPRÉSENTATION

- Promotion de la signature de la **Charte-Agenda Mondiale des Droits Humains dans la Cité** et de sa reconnaissance à l'échelle internationale. Présentation de la Charte-Agenda au *2^{ème} Forum Mondial des Villes pour les Droits Humains* de Gwangju, Corée du Sud (15 – 18 mai).
- Organisation de la **Conférence mondiale Villes pour les Droits Humains**, 10 – 12 décembre 2012, Saint-Denis (France).
- Consolidation de l'**interlocution politique** avec des agences des Nations Unies et avec des institutions européennes (Conseil de l'Europe et Agence des Droits Fondamentaux de l'Union Européenne) dans le but de faire connaître les positionnements politiques contenus dans le document *Pour un monde de villes inclusives*, dans la *Charte Européenne de Sauvegarde des Droits Humains dans la Ville* et dans la *Charte-Agenda Mondiale des Droits Humains dans la Cité*.
- Collaboration dans le cadre de la préparation du **4^{ème} Congrès de CGLU** (Rabat, 2013).
- Participation à la réflexion collective pour préparer les apports de CGLU au **Sommet sur les Objectifs du Millénaire** (2015) et au **Sommet Habitat III** (2016)

INTELLIGENCE

- Promotion et diffusion de l'**Observatoire Villes Inclusives**. Co-organisation du Congrès *Cities Are Us* (Coimbra, 28 – 30 juin) avec le Centre des Études Sociales (CES) de l'Université de Coimbra, à partir des conclusions de l'Observatoire.
- Participation au comité de pilotage de l'étude de CGLU « **GOLD III sur les services de base** ».
- Préparation du **Séminaire international « Villes Inclusives »** (1^r semestre 2013, Barcelone).



COOPERATION

- Étudier la possibilité de répondre à un appel d'offres de l'Union Européenne pour obtenir des ressources financières pour la mise en œuvre d'un programme pilote d'**apprentissage mutuel** entre villes.
- **Soutien à CGLU** dans le cadre de la mise en œuvre de programmes visant à promouvoir la coopération décentralisée et l'apprentissage mutuel.
- Collaboration dans le cadre du projet dit « **Mediterranean City-to-City Profiles and Dialogue** » (dont ICMPD¹⁵, CGLU et ONU HABITAT sont des partenaires), qui vise à promouvoir l'inclusion sociale du secteur de la population migrante dans des villes de pays méditerranéens. Leur exécution dépendra de l'obtention de ressources européennes.

ORGANISATION

- Articulation avec des **sections régionales** et d'autres **commissions de travail** de CGLU à travers la participation à des réunions de travail organisées par le Secrétariat Mondial de CGLU.
- Articulation avec le **Forum des Autorités Locales pour l'Inclusion Sociale et la Démocratie Participative** (FAL) et avec le **Forum des Autorités Locales de Périmétrie** (FALP). Soutien dans le cadre de l'organisation du 3^{ème} FALP (Canoas – Brésil, 11 – 13 juin).
- Participation à la 12^{ème} Conférence Annuelle de l'**Observatoire International de la Démocratie Participative** – OIDP (Porto Alegre, 11 – 13 juin).

¹⁵ International Centre for Migration Policy Development.



CALENDRIER INTERNATIONAL

2012	
janvier	
février	
mars	
12 - 17	6ème Forum mondial de l'Eau, Marseille (France)
avril	
mai	
15 - 18	2ème Forum mondial des Villes pour les Droits Humains, Gwangju (Corée du Sud)
juin	
11-13	12ème Conférence OIDP, Porto Alegre (Brésil)
18 - 19	Bureau Éxecutif de CGLU, Rio de Janeiro (Brésil) Réunion du Groupe de Travail sur le Développement Économique Local
20-22	Sommet Rio+20, Rio de Janeiro (Brésil)
28-30	Congrès "Cities Are Us", Coimbra (Portugal)
juillet	
2 - 7	Université d'Été "Cities Are Us", Lisbonne (Portugal)
août	
septembre	
1 - 7	6ème Forum mondial urbain de ONU HABITAT, Naples (Italie)
octobre	
novembre	
décembre	
4 - 8	6ème Forum Africités, Dakar (Senegal)
10 - 12	Conférence mondiale « Villes pour les droits humains », Saint-Denis (France)



6. ANNEXE 4. PLAN STRATÉGIQUE 2012 - 2013 DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL¹⁶

Texte et antécédents pour la justification et pertinence :

En tant que Vice-président de la Commission d'Inclusion sociale, Démocratie participative et Droits humains dans la Ville de CGLU et au vu du plan de travail et des objectifs propres à cette Commission, ce document présente les principales lignes d'action du Groupe de Travail sur le Développement local issu de la proposition du Fonds Andalou de Municipalités pour la Solidarité Internationale- FAMSI dans le cadre de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU)

Ce groupe de travail cherche à contribuer aux objectifs déjà établis au sein de la CISDPDH et aux objectifs généraux de CGLU en renforçant la coopération entre les gouvernements locaux des différentes régions du monde et en participant activement à atteindre la pleine reconnaissance du rôle des gouvernements locaux dans le débat mondial au sujet des nouveaux modèles de développement et le rôle du développement économique local.

Nous, collectivités locales, nous sommes expertes dans tous les secteurs du développement urbain et local ainsi que dans la prestation de services de base pour la population. C'est pourquoi il est important de souligner le rôle signifiant (tant quantitatif que qualitatif) des gouvernements locaux dans le développement économique. CGLU, les gouvernements locaux, ses associations et réseaux, nous avons pour défi déterminant celui d'informer, de mobiliser et de sensibiliser l'opinion publique locale en impliquant directement la citoyenneté afin de contribuer à éléver les valeurs d'une économie au service des personnes et des territoires et basée sur la solidarité et l'aide au développement entre les peuples.

En ce sens, on cherche à contribuer au développement de propositions et d'initiatives de collaboration et coopération entre les gouvernements locaux et leurs associations afin d'enrichir le débat au sein de CGLU et de participer à l'élaboration des politiques de CGLU et à leurs mises en place dans le secteur défini par le Bureau Exécutif et dans le cadre du Programme opératif pour 2016.

La crise globale représente un moment opportun pour repenser - ré-articuler le rôle de l'État et des autorités publiques locales comme une voie pour activer une réponse à la crise et, de ce fait, promouvoir le développement local avec des règles du jeu durables et participatives entre le gouvernement, la société civile et les agents privés. Cela implique d'opter pour un mode effectif de démocratisation du processus de développement et pour une approche territoriale de celui-ci. Il est vrai qu'il existe beaucoup d'expériences significatives dans le développement local, en particulier promues par les gouvernements locaux et les agences de Développement Locales, même si toutes n'ont pas su socialiser les résultats obtenus de la manière la plus opportune. De même, on reconnaît que le progrès effectif du développement local va de pair avec l'innovation, la gestion des connaissances et l'articulation nationale-locale afin de renforcer la bonne gouvernance, qui consiste à contribuer à la qualité des politiques publiques au niveau local et à la consolidation de la gouvernance locale.

Ce groupe de travail trouve ses antécédents dans le « Premier Forum Mondial d'Agences de Développement Local, Territoire, Économie et Gouvernance locale : nouveaux regards en temps de changements », organisé par le FAMSI, conjointement avec l'Initiative ART du PNUD et le

¹⁶ Groupe de travail présidé par le FAMSI.



Gouvernement régional d'Andalousie, et qui a eu lieu à Séville du 5 au 7 Octobre 2011, avec la participation de plus de 1300 représentants provenant de 47 pays et qui fut l'occasion de réunir à des représentants des gouvernements locaux, régionaux et nationaux, des agences de développement économique local, des organismes multilatéraux, des universités, des institutions de la coopération internationale ainsi que de multiples réseaux, des entités sociales et des personnes expertes en lien avec des dynamiques territoriales de développement dans le cadre de leurs respectifs processus nationaux.

Ce « Premier Forum Mondial » fut la culmination d'une fructueuse collaboration entre réseaux de coopération décentralisée et des cadres multilatéraux dont les antécédents remontent à 2009-2011 lors des rencontres de : Montevideo (Uruguay), Buenos Aires et Morón (Argentine), Quito (Équateur), Curitiba (Brésil), Santa Cruz (Bolivie), Dakar (Sénégal), Bruxelles (Parlement européen), Cordoue (Espagne), Bogota (Colombie), Maputo (Mozambique), Foligno (Italie) et la Habana (Cuba). Ces rencontres ont permis de réaliser un ample débat sur les processus et expériences générées jusqu'alors sur ce thème. Ce sont des expériences qui ont permis à ce Forum soit une opportunité d'apprentissage unique sur les multiples facettes du développement humain local ainsi que sur la complexité de l'articulation avec les politiques de décentralisation et de déconcentration et de leur durabilité dans le contexte actuel de crise globale.

Ce Premier Forum Mondial, tel que le mentionne la Déclaration de Séville, a décidé de se convertir en Forum Mondial Permanent d'Agences de Développement Local, avec la mise en place d'un Conseil International, un Secrétariat Technique et des Antennes territoriales et thématiques, motivés pour continuer à travailler ensemble, en travaillant en réseau dans la production de connaissances, en échangeant des expériences et la recherche de réponses et d'incidence politique, dans un contexte mondial dominé par la complexité et la remise en question du modèle de développement, et au milieu d'une crise qui est à la fois économique, financière, alimentaire, environnementale et énergétique, et qui implique une augmentation des migrations et des déplacements forcés, une chaîne effrénée de l'endettement, de l'augmentation des inégalités sociales et territoriales et qui implique des défis pour les gouvernements démocratiques afin de maintenir et consolider les objectifs du développement.

La vision sur laquelle se centre ce Groupe de Travail, cherche à promouvoir un développement économique local considéré comme un besoin public, c'est à dire, faisant partie des politiques publiques et des agendas des gouvernements locaux et nationaux. Cette vision du développement implique une approche territoriale, depuis les ressources endogènes et avec des critères de durabilité environnementale. Cette vision du développement local doit également se construire par le biais de la participation citoyenne, qui renforce la décentralisation et qui implique une approche intégrale du territoire, à travers la planification territoriale participative. Cette nouvelle vision inclut sans doute un nouveau regard quant au défi de l'inclusion sociale et de l'égalité entre les sexes.

Le développement économique local est l'un des piliers pour approfondir les processus de décentralisation et de régionalisation. Le groupe de travail établit une logique de travail qui implique :

- Avancer dans la construction de nouveaux regards, par le biais du travail en réseau et des stratégies adaptées au contexte global, qui vise à contribuer au développement local, humain, solidaire, inclusif et durable ;
- Partager des expériences, outils et stratégies d'application de l'approche territoriale dans le Développement local ;



- Débattre sur les composants fondamentaux et les grands défis dans les futures stratégies de Développement
- Réfléchir sur le besoin d'articuler, depuis les différents territoires et réalités locales, des réponses adaptées au contexte global ;
- Reconnaître et partager les faiblesses, mettre en commun les obstacles et développer des stratégies qui nous permettent, non seulement de transférer les bonnes expériences, mais aussi d'apprendre conjointement des erreurs et succès afin d'accorder des cadres d'actuation communs qui puissent servir de référence au sujet du développement local.

OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL :

Le groupe de travail cherche à capitaliser l'exercice et l'expérience des gouvernements locaux sur le thème du développement local, à travers le travail en réseau que représente CGLU et à travers la coopération décentralisée, par le biais de la construction de nouvelles visions et stratégies adaptées au contexte global, qui vise un développement local, humain, solidaire, inclusif et durable. Il prétend également placer le rôle des gouvernements locaux dans les politiques et modèles de développement économique, au centre des débats internationaux dans lesquels participe CGLU.

Thèmes clés/ axes de travail qu'on propose aborder :

- Un des défis de ces nouvelles visions concerne le financement du développement économique local. Ce défi est une responsabilité globale et d'incidence politique au sein de CGLU
- La capacité et l'effectivité des municipalités et des agences de développement local-régional en tant que mécanismes pour stimuler- assurer l'exécution et la facilitation des stratégies de développement local et du renforcement institutionnel
- Le besoin d'inclure la coopération inter-municipale et l'articulation de la coopération décentralisée comme logiques et potentiels pour appuyer le développement local.
- Discuter sur les formes de participation citoyenne comme élément essentiel du développement, en mettant l'accent sur le rôle de la femme et de la société civile pour définir et participer dans le développement économique, social et territorial.
- Le besoin de changer les relations État-Régions, ce qui implique modifier la gestion du gouvernement, ses instruments, normes et formes de concertation.
- Promouvoir l'innovation pour élargir les logiques horizontales et des instruments de développement local territorial comme façon afin d'accroître la durabilité, le développement local et territorial.
- Chercher des voies pour socialiser la connaissance du développement local qui s'accumule dans le monde et pour avoir une incidence plus efficace et efficiente dans ce défi
- Renforcer et promouvoir des réseaux des agences de développement local, comme propulseurs et instruments technique pour le développement économique

PRINCIPALES ACTIVITES DE TRAVAIL :

- **GESTION ET PRODUCTION DE CONNAISSANCES:** Qui permette d'avoir un corps vif de connaissances et qui se concrétise en produits de divulgation, de communication, de formation et de renforcement des capacités, en outils, en banques d'expériences pratiques, en laboratoires d'idées, en génération de projets, etc. Il s'agit de mettre en valeur les expériences apprises et préserver les connaissances existantes afin de les partager.



- **ÉCHANGES ET ASSISTANCE TECHNIQUES:** Appuyer un cadre d'articulation d'échanges et d'assistance techniques entre les pays, les réseaux et les agents dans le cadre du développement économique local.
- **INCIDENCE POLITIQUE :** Accompagner la construction d'agendas et de rencontres pour l'incidence politique dans les territoires, auprès des institutions publiques et privées, États et organismes internationaux dans un cadre d'articulation multi-niveaux
- **COMMUNICATION :** Développer une stratégie de communication puissante, à travers et pour les réseaux et les acteurs impliqués
- **REINFORCEMENT DES RESEAUX :** Appuyer et renforcer le processus d'articulation des réseaux et des différents acteurs du développement économique local.

Les activités qui se réaliseront dans ce Groupe de Travail seront liées à l'agenda international des gouvernements locaux et des cadres de coopération internationale à travers :

- La Commission d'Inclusion Sociale, Démocratie participative et droit de l'Homme dans la Villes, CISDPH, au sein de CGLU
- Forum mondial d'Agences de Développement local qui célébrera sa 2ème édition à Foz de Iguazú en 2013, avec l'appui du gouvernement du Brésil
- Commission de Coopération au développement et Diplomatie des Villes de CGLU
- Commission de Décentralisation et Autonomie Locale de CGLU
- Articulation avec les débats du Dialogue Structuré sur la coopération décentralisée promus par la Commission européenne
- Articulation avec les agences et cadres multilatéraux comme le programme ART PNUD ou ONU HABITAT

Le tout conforme un cadre de travail en réseau et un effet multiplicateur pour les activités qui se réalisent dans ce projet, ainsi qu'un processus de durabilité institutionnel et d'impact de résultats

METHODOLOGIE DU GROUPE:

Organisation:

- **Préside:** Fonds Andalou de Municipalités pour la Solidarité Internationale
- **ANTENNES TERRITORIALES ET THEMATIQUES:** On prévoit le développement d'un agenda régional et thématique du groupe de travail, en intégrant la vision sectorielle et celle du territoire. Les axes thématiques porteront sur l'Égalité, le Développement Durable, l'Innovation
 - Europe: Plaine commune, France
 - Amérique Latine: Montevideo, Secrétariat Exécutif de Mercociudades
 - Afrique: Dakar, Sénégal
- **Le secrétariat technique du groupe de travail:** sera situé et géré par le FAMSI à Séville, en total articulation avec le Secrétariat Technique de la CISDPG et le Secrétariat Mondial de CGLU. Les fonctions et responsabilités seront conjointement définies entre les membres du groupe de travail.



- Évaluation, transversalité et mise en commun avec d'autres commission et groupes de travail de CGLU

AGENDA 2012 :

- Réunions du Conseil Mondial et Bureau Exécutif de CGLU
- Réunions de la CISDPDH
- Agenda et réunions du Forum Mondial d'ADEL
 - Janvier 2012 : Foz de Iguazú
- Conférence RIO+20, Juin 2012
- Africités, Décembre 2012



7. ANNEXE 5. DÉCLARATION FINALE DU SÉMINAIRE INTERNATIONAL SUR « L'EAU, BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ. UN ENJEU POUR LE DROIT A LA VILLE »

Rencontre internationale d'Autorités locales

L'EAU, BIEN COMMUN DE L'HUMANITÉ, UN ENJEU POUR LE DROIT A LA VILLE.

Déclaration finale

Adresse au Forum mondial de l'eau et au Forum alternatif mondial de l'eau

Sur notre planète bleue, aujourd'hui majoritairement urbaine, *droit à l'eau, droit à la ville* et *droits de la nature* sont intimement liés. Il n'y a pas de droit à la ville et de droit à la vie sans un accès démocratique, pour toutes et tous, à l'eau potable et à l'assainissement. C'est un enjeu vital, de santé publique, de vivre ensemble, d'inclusion sociale pour garantir des espaces métropolitains durables, l'avenir de notre planète et le bien être des générations futures. C'est à tous ces titres que l'eau est *un Bien commun* précieux qui doit être placé sous contrôle démocratique et citoyen, contrôle à propos duquel les pouvoirs locaux (Villes, Départements, Régions...), placés au cœur de ce rapport entre *droit à l'eau* et *droit à la ville*, peuvent et doivent jouer un rôle important.

Les défis à relever sont immenses :

- Respectivement 1,5 milliards et 2,5 milliards d'êtres humains, notamment dans les grandes aires métropolitaines, n'ont toujours pas accès à l'eau potable et à l'assainissement. Les Autorités locales sont par définition dans un rapport de proximité à cette urgence sociale et sanitaire. Si nous nous félicitons que depuis Istanbul, l'ONU ait reconnu l'accès à l'eau comme un Droit, cela appelle une mobilisation générale des Etats, notamment des plus riches, et des institutions financières, sans aucune autre logique que de rendre ce droit fondamental effectif. Nous considérons, par exemple, qu'une part des colossales dépenses d'armements effectuées chaque année dans le monde par les Etats, pourrait être redirigée et consacrée au respect de la vie que représente l'accès à l'eau et à l'assainissement dans les villes.
- Pour nous le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement dans la ville ne peut faire l'objet d'aucun « marchandage », d'aucune appropriation faisant échapper ce service d'intérêt général à la maîtrise publique, citoyenne et démocratique. Nous refusons que les villes et leurs citoyens/nes soient considéré/es comme des « marchés » pour la distribution et la récupération des eaux.
- Dans la circulation et l'utilisation de l'eau, monde urbain et monde rural sont plus que jamais interdépendants. Par effet de contamination, leurs pollutions respectives s'alimentent, avec de terribles conséquences sur les écosystèmes, sur la vie, la santé et finalement l'état général de notre planète. En tant qu'Autorités locales, nous souhaitons expérimenter la mise en œuvre de nouvelles relations permettant la promotion d'une agriculture et d'espaces urbains plus économies en eau, préservant sa qualité (réduction des pesticides, des pollutions urbaines, qualités des réseaux, urbanisme approprié...) et sons accès pour toutes et tous.
- L'eau, les rivières et les fleuves doivent reconquérir toute leur place dans la ville. Nous œuvrons pour l'aménagement, l'urbanisme, la gestion des eaux usées et pluviales, le transport fluvial afin de construire une culture commune de l'eau contribuant à la qualité du vivre ensemble dans la ville.
- C'est dans le même esprit que nous refusons que l'exploration et l'exploitation des gaz et pétroles de schistes privatisent et détruisent les nappes phréatiques.



- Cette mobilisation pour le droit à l'eau, le droit à la ville et les droits de la nature, doit s'intégrer aux recherches et à la mise en œuvre des Agenda 21 locaux pour le développement durable comme à la nécessaire transition énergétique du monde urbain pour faire face aux conséquences du réchauffement climatique causé par les énergies fossiles.

En tant qu'Autorités locales, nous sommes convaincues que le droit à la ville, le droit à des aires métropolitaines solidaires et durables, appelle à considérer l'eau comme un Bien commun. Le droit d'accès à l'eau et à l'assainissement relevant de l'intérêt général ne saurait être négociable. Cela implique une nouvelle culture de l'eau dans laquelle nous souhaitons prendre toute notre part en favorisant la citoyenneté, la responsabilisation individuelle et collective.

A ce titre, nous relayons les exigences que formulent de nombreux mouvements et citoyens/nes afin que les Nations unies initient un processus multilatéral, transparent et ouvert à la société civile mondiale sur le droit à l'eau et à l'assainissement.

Nous nous engageons, à travers nos différents réseaux, à partager et diffuser les pratiques vertueuses qui vont dans ce sens, notamment celles qui s'inscrivent dans les logiques de gratuité ou de tarification à très bas coût pour les familles modestes ; celles qui s'opposent à la « marchandisation » de l'eau et promeuvent sa réappropriation sociale et démocratique ; celles qui favorisent l'éducation au développement pour apprendre à protéger et économiser ce Bien commun de l'humanité.

Le droit à la ville se renforce dans le droit d'accès à une eau de qualité pour toutes et tous.

Aubagne (France), le 13 mars 2012.



8. LISTE DES MEMBRES DE LA COMMISSION

AFRIQUE	
Burkina Faso	Ouagadougou
Burundi	Bujumbura
Mali	Bamako
Maroc	Sidi Boumedhi Tétouan

AMERIQUE DU NORD	
Canada	Fédération Canadienne des Municipalités (FCM)

AMERIQUE LATINE	
Argentine	Mendoza Rosario Santa Catalina
Brésil	Belo Horizonte Canoas Contagem Fortaleza Frente Nacional de Prefeitos (FNP) Guarulhos Osasco Porto Alegre Recife Rio de Janeiro Santa Maria Várzea Paulista
Chili	Association Chilienne de Municipalités El Bosque La Pintana Puerto Montt
Colombie	Bogotá Medellín
	Ocaña
Costa Rica	Escazú
Dominicaine	Fédération Dominicaine de Municipalités (FEDOMU)
Equateur	Cuenca Quito
Mexico	Association d'Autorités Locales de Mexico (AALMAC) Délégation Iztapalapa, Ciudad de Mexico Ecatepec de Morelos Fédération Nationale de Municipalités de Mexico (FENAMM) Guadalajara
Nicaragua	Managua
Pérou	Andajes Villa El Salvador
Puerto Rico	Caguas
Uruguay	Montevideo
Venezuela	Caracas

**ASIE**

Inde	Calcutta
Sri Lanka	Fédération d'Autorités Locales de Sri Lanka

MOYEN ORIENT – ASIE OCCIDENTALE

Iran	Téhéran
Palestine	Jéricho Khan Younis
Turquie	Diyarbakir

EUROPE

Belgique	Antisnes Fontaine Lévèque Huy
Bosnie-Herzégovine	Tuzla
Slovaquie	Cités Unies Slovaquie
Espagne	Badalona Barcelona Córdoba Diputació de Barcelona Diputación de Málaga Fonds Andalou de Municipalités pour la Solidarité Internationale (FAMSI) Fonds Catalan de Coopération au Développement Santa Coloma de Gramanet Santa Cristina d'Aro Santa Margarida de Montbui San Sebastián Terrassa Viladecans
France	Arcueil Aubagne Bobigny Cités Unies France (CUF) Conseil Régional Pays de La Loire Conseil Régional Rhône-Alpes Conseil Général Seine-Saint-Denis Conseil Général Val-de-Marne Lyon Nanterre Nantes Saint-Denis Taverny Villeurbanne
Hollande	Utrecht
Italie	Commission Italienne de Cités Unies (CICU) Province de Milan Rome Vénice
Pologne	Lublin
Portugal	Gavião Palmela
Royaume Uni	Local Government International Bureau (LGIB) Londres
Suisse	Genève



RÉSEAUX INTERNATIONAUX

Association Amérique – Europe des Régions et des Villes (AERYC)

Forum des Autorités Locales pour l’Inclusion Sociale et la Démocratie Participative (FAL)

Forum des Autorités Locales de Périphérie (FALP)

Réseau des villes signataires de la Charte Européenne des Droits de l’Homme dans la Cité

Réseau pour les Budgets Participatifs - Espagne

Réseau brésilien pour les Budgets Participatifs

Réseau portugais pour les Budgets Participatifs

Observatoire Européen "Villes et cités pour tous et pour toutes"

Observatoire International de la Démocratie Participative (OIDP)

PARTENAIRES

Espagne	Institut de Droits Humains de la Catalogne (IDHC)
---------	---

France	Secrétariat International Permanent <i>Droits Humains et Gouvernements Locaux</i> – Nantes, Pays de la Loire
--------	--

Mexico	Centro Opérationnel pour le Logement et le Peuplement (COPEVI)
--------	--

Portugal	Centre d’Études Sociales (CES), Université Coimbra Association In Loco
----------	---